

**LES CAHIERS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
MAI 2001 VOL. 13 N° 3**

PRÉSENTATION

Laurent Carrière*
LEGER ROBIC RICHARD, avocats
ROBIC, agents de brevets et de marques de commerce
Centre CDP Capital
1001 Square-Victoria – Bloc E - 8^e étage
Montréal (Québec) H2Z 2B7
Tél: 514-987-6242 - Fax: 514-845-7874
info@robic.com – www.robic.ca

Du nouveau au conseil d'administration¹ de *Les cahiers de propriété intellectuelle* : Annie Robitaille² se joint à l'équipe.

Fidèle à sa tradition, ce numéro des *Cahiers* présente un contenu diversifié, abordant ainsi toutes les sphères, ou peu s'en faut, de la propriété intellectuelle.

Le droit d'auteur est présent en force. Marc Baribeau³ nous présente les normes de gestion en matière de droits d'auteur au Gouvernement du Québec. Le processus de création des œuvres produites par ordinateur est abordé par le professeur Denis Magnusson⁴ Quant à lui, Luc-André Vincent,⁵ dans un article fouillé, nous livre ses fort pertinentes -et parfois incisives- observations sur la copie privée dans le cadre des obligations internationales du Canada.

Le droit des marques n'est pas laissé pour compte, à preuve la revue de la jurisprudence des cours d'appel du Canada en matière de marques de

© Laurent Carrière, 2001.

* Rédacteur en chef des CPI, avocat et agent de marques de commerce, Laurent Carrière est l'un des associés principaux du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques ROBIC, s.e.n.c. Publication 276.33.

¹ Et, par le fait même, au comité de rédaction.

² Avocat, du contentieux de propriété intellectuelle de Bombardier Inc.

³ Avocat, du ministère de la Justice du Québec, au sein de la Direction des affaires juridiques qui dessert le ministère de la Culture et des Communications et celui de l'Éducation.

⁴ Professeur à la Faculté de droit de l'Université Queen's (Kingston).

⁵ Avocat du Barreau du Québec et analyste des politiques à la Direction générale de la politique du droit d'auteur du ministère du Patrimoine canadien.

commerce que présente Laurent Carrière⁶ pour la période 1997-2000, préparant en cela le lecteur pour le numéro thématique d'octobre 2001 qui portera sur le droit des marques.

Quant au droit des brevets, il est représenté par Martin Letendre⁷ avec son analyse de la brevetabilité et de la génétique humaine dans une perspective européenne.

Enfin, dans un article des plus intéressants,⁸ Christophe Cottet-Bretonnier⁹ nous livre une étude comparée France-Québec du contrôle de l'exploitation commerciale de l'image du sportif en tant que personnalité publique.

La réception réservée aux capsules par le lectorat fait en sorte que la formule est adoptée.¹⁰ *Signe des temps*, Jean Faullem¹¹ analyse le cyberpiquetage¹² à la lumière du jugement rendu en Colombie-Britannique dans la très récente¹³ affaire *BCAA*. En matière de marques de commerce, Marc Gagnon¹⁴ critique¹⁵ sans faiblesse l'arrêt rendu par la Section d'appel de la

⁶ Avocat et agent de marques de commerce, Laurent Carrière est l'un des associés principaux du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques ROBIC, s.e.n.c. Il est aussi rédacteur en chef de cette revue et ça lui fait une drôle d'impression de se présenter lui-même -et à la troisième personne- même dans le cadre d'une note de bas de page, procédé dont il est pourtant friand.

⁷ Assistant de recherche pour le *Projet Génétique et Société* au Centre de Recherche en Droit Public de l'Université de Montréal; étudiant à la maîtrise en droit et bioéthique à l'Université McGill.

⁸ Et aux références sportives des plus rafraîchissantes!

⁹ Avocat au barreau de Lyon.

¹⁰ Et le comité de rédaction rappelle son ouverture aux tapuscrits de ceux et celles qui voudraient commenter l'actualité dans l'un ou l'autre domaine de la propriété intellectuelle. On peut simplement communiquer avec la rédaction ou avec l'un des membres coordonnateurs du comité de rédaction: Brevets (Raymond Trudeau), Droits d'auteur (Stefan Martin), Marques de commerce (Laurent Carrière), Nouvelles technologies et commerce électronique (Mistrale Goudreau), Actualités internationales (Danièle Bouvet). Les *CPI* ne sont pas la chasse gardée d'une coterie mais un média d'expression francophone pour ceux et celles qui ont quelque chose à exprimer dans le domaine de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies. Les contributions non sollicitées sont toujours les bienvenues.

¹¹ Avocat, chargé de cours à l'Université d'Ottawa.

¹² Intéressant néologisme.

¹³ Ce qui est récent et très récent est toujours une question de point de vue: lorsqu'un article est reçu par la rédaction, il arrive que «l'encre du jugement ne soit pas encore sèche» alors qu'elle le sera sûrement lorsque l'article qui en traite sera publié. Ce qui demeure cependant pour la Rédaction, ce sont les heures de tombée de l'éditeur.

¹⁴ Avocat, du cabinet Smart & Biggar.

¹⁵ Votre rédacteur en chef a, un moment, caressé l'idée de donner la réplique à cet article, ses vues sur le sujet étant contraires. La polémique a été évitée par un Énoncé de pratique du 7 mars 2001 du Bureau des marques de commerce -soit subséquemment à la date de remise du tapuscrit de l'auteur- à l'effet que l'arrêt *Unitel* serait tout simplement ignoré par le

Cour fédérale du Canada dans l'affaire *Unitel*. Beaucoup d'activités au Canada en matière de brevets d'invention.¹⁶ Louis-Pierre Gravelle¹⁷ et Zhen Wong¹⁸ nous présentent l'arrêt¹⁹ de la Section d'appel de la Cour fédérale du Canada sur la brevetabilité de l'oncosouris de Harvard. Période faste pour le droit canadien des brevets : la Cour suprême du Canada a rendu, en décembre dernier, ses arrêts tant attendus dans les affaires *Whirlpool* et *Free World Trust*, deux arrêts que commente Nathalie Jodoin²⁰.

Sur le front des comptes rendus²¹, Geneviève Bordeleau²² présente l'ouvrage *Cyberdroit: le droit à l'épreuve de l'internet* de Christiane FÉRAL-SCHUL, Marcel Naud²³ celui de Georges CHÂTILLON intitulé *Droit européen comparé d'Internet* et Patrick Sartore²⁴ celui de Thomas P. ARDEN intitulé *Protection of Non Traditional Marks*.

Enfin, inlassable, Ghislain Roussel²⁵ poursuit sa chronique sur les dernières parutions.

Bonne lecture!

Bureau des marques. C'est l'éditeur qui doit être heureux car une telle réplique nous aurait sans doute fait déborder du nombre maximal de pages allouées par numéro! À charge de revanche!

¹⁶ Dans le contexte d'une revue de propriété intellectuelle, la précision «d'invention» peut sembler superflue mais, dans d'autres sphères d'activités, le terme «brevet», faut-il le rappeler, réfère également à un acte notarié, un acte royal conférant un titre ou bénéfice, un diplôme, un certificat d'apprentissage ou une garantie. Merci au Petit Robert.

¹⁷ Avocat, ingénieur et agent de brevets, du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

¹⁸ Biochimiste, du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

¹⁹ Porté en appel devant la Cour suprême du Canada.

²⁰ Avocate, ingénieure et agent de brevets, du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

²¹ Dans ce cas précis, on constatera que le cumul des fonctions de rédacteur en chef et de maître de stage peut parfois occasionner un surcroît d'activités aux stagiaires...

²² Stagiaire de l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec auprès du cabinet d'avocats LÉGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

²³ Stagiaire de l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec auprès du cabinet d'avocats LÉGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

²⁴ Stagiaire de l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec auprès du cabinet d'avocats LÉGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

²⁵ Avocat, secrétaire de la Grande Bibliothèque du Québec.

Laurent Carrière
Rédacteur en chef

ROBIC + LAW
+ BUSINESS
+ SCIENCE
+ ART

ROBIC + DROIT
+ AFFAIRES
+ SCIENCES
+ ARTS

